

Salon du cheval d'Angers

Entretien de sept carrières provisoires événementielles à vocation d'espaces de travail, de spectacle et de compétition, avec des équidés de travail, au parc des expositions d'Angers pour un salon du cheval

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

**CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES
PARTICULIERES**

Article 1 But

Entretien avec des équidés de travail de 7 carrières équestres provisoires à vocation événementielle :

- Trois à vocation d'espaces de détente des chevaux
- Une à vocation d'espace enfants
- Trois à vocation d'espace de compétition et d'animations

En indoor dans un parc des expositions, sur un sol carrelé, avec mise en place d'un sol technique et possibilité d'un arrosage.

Article 2 Description

GRAND PALAIS – cf. plan

Une Carrière de détente d'animation et de compétition : 27 m x 30 m entourée d'une lice à 1.2 m

Une Carrière d'animation et de compétition : 60 m x 29 m entourée d'une lice à 1.2 m

Nous fournissons les lices

Sol Carrelé

AMPHITEA – cf. plan

Une Carrière de d'animation et de compétition spectacle 35 m x 20 m entourée d'une lice à 1.2 m

Une Carrière de détente de spectacle 35 m x 18 m entourée d'une lice à 1.2 m

Nous fournissons les lices

Sol Carrelé

NOVAXIA – Cf plan

Une Carrière pour les animations enfants : 15m x 12 m avec une lice à 1,20 m

Nous fournissons les lices.

Sol : Béton lisse

HALL C – Cf. plan

Une Carrière d'animation et de compétition : 36 m x 17 m entourée d'une lice à 1.2 m

Une carrière de détente de 29 m x 13 m

Nous fournissons les lices.

Sol Bitume

Article 3 Travaux à réaliser

Entretenir avec des équidés de travail les 7 carrières du 8 novembre au 11 novembre fin du salon :

- L'entretien comprend l'arrosage des sols et leur lissage avec des équidés.

- Le lissage devra pouvoir permettre de lisser le sol (barre), le cas échéant de le durcir (rouleau), ou de le décompacter (herse)
- Compte tenu de la densité des activités sur ces carrières, l'arrosage et le lissage de chaque carrière devra être effectué dans un temps maximum de 10 minutes. Prévoir un entretien par heure les 9, 10 et 11 novembre sur les 6 carrières principales. Le soumissionnaire s'engagera sur le strict respect de ces contraintes, qui entraîneront, en cas de non-respect, des pénalités financières pouvant atteindre 50% du marché si plus de 3 manquements sont constatés pendant le salon.

Personnel : Trois équipes pour assurer l'entretien des carrières : une par bâtiment

AMPHITEA : Carrière Animation/ Détente/Enfant

GRAND PALAIS : Carrière Animation/Compétition /Détente

NOVAXIA / Hall C : Carrière Animation/Compétition /Détente

L'hébergement des chevaux en boxes est à la charge du salon du cheval. La nourriture, le transport, l'entretien, les soins et la surveillance des équidés sont à la charge du soumissionnaire.

Sur ces 3 équipes, une personne sera désignée comme chef de chantier et sera chargée de superviser l'ensemble des équipes.

Article 4 Equidés

L'entretien devra être réalisé avec des équidés de races ligériennes (percheron, cob normand, trait breton, postier breton, trait mulassier poitevin, mule poitevine), identifiés, puçés, à jour de leurs vaccinations, pouvant présenter un tableau de prise de température journalière des 8 jours précédant le transport sur le parc des expositions, et :

- pour les chevaux déjà vaccinés contre la rhinopneumonie, procéder à un rappel dès maintenant.
Ne pas vacciner dans les 8 jours avant l'arrivée sur site.

- pour les chevaux non vaccinés, il est demandé un résultat négatif sur un écouvillon nasopharyngé de recherche EHV1 et EHV4 (PCV) réalisé par un vétérinaire 8 jours avant le transport.

Article 5 Responsabilités

Le soumissionnaire s'engage à supporter toute responsabilité civile et professionnelle sur les moyens qu'il engage sur cette opération, qu'ils soient humains, équinés et matériels.

En particulier, il doit avoir conscience qu'il sera amené à travailler en présence d'un public nombreux et non averti des dangers que peuvent représenter les chevaux. Ces derniers devront donc présenter des garanties précises et circonstanciées pouvant prouver qu'ils sont aptes à travailler en public.

A cette fin, le soumissionnaire attestera sur l'honneur que les moyens engagés par lui sur cette opération ne présentent pas de dangerosité particulière compte tenu de la configuration particulière du salon.

Article 5 Essais

Un essai de travail avec des chevaux et d'entretien sera réalisé le 10 novembre à midi.

Article 6 Réponse

Réponse attendue avant le 19 juillet 2018 à minuit par mail à

Claire.brault@destination-angers.com

Copie conforme à jcdupuy@saumur.org

La réponse devra comprendre :

1 devis détaillé

1 description précise des moyens humains, équinés et matériels utilisés, des qualifications requises

1 attestation sur l'honneur de capacité des moyens engagés à travailler sans danger sur le salon du cheval d'Angers.

Critères d'analyse des offres :

Prix : 60%

Technique : 40%

Pièces jointes : plans du salon du cheval (état actuel).